

# LIFE SAVING RULES : 8 RÈGLES POUR SAUVER DES VIES

SOLVAY



Rue Gabriel Péri  
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE



Fabrice Lagrange Site Safety-Hygiene-Excellence Leader  
fabrice.lagrange@solvay.com 03.83.18.56.06

GRAND EST

2018

➤ Mots clés : Affichage, sensibilisation, management des risques, prévention, communication



## L'ENTREPRISE



## LE CONTEXTE

L'analyse des accidents/soins de la société a montré qu'ils pouvaient être regroupés en 8 familles. Sur cette base, comment, par des moyens simples, sensibiliser les équipes, leur rappeler les éléments les plus importants et répondre à leurs questions ?



## IDÉE ET OBJECTIFS

8 fiches de règles, sur les thèmes suivants, ont été établies au format A4 :

- Travaux en hauteur
- Travaux sur système avec énergie
- Ouverture de ligne
- Travail en espace confiné
- Travail en atmosphère explosive
- Excavation
- Levage
- Circulation



## MISE EN OEUVRE

Des Foires aux Questions sur le réseau ont également été ouvertes pour que tous les salariés puissent poser leurs questions, exposer des cas concrets afin que tous ensemble, ils puissent traiter les situations difficiles, les cas pour lesquels personne ne s'était forcément posé de questions avant une intervention par le passé. Un bulletin mensuel sécurité vient compléter le dispositif. Il permet de :

- donner des informations sur des indicateurs sécurité,
- revenir sur un point particulier des LSR,
- communiquer sur un message particulier que le Comité Sécurité souhaite faire passer,
- mettre en avant la réalisation d'une action sécurité proposée par des membres des équipes,
- revenir sur un accident qui s'est produit ailleurs pour sensibiliser les équipes aux enseignements tirés.

L'investissement a été du temps homme pour créer ces fiches et le bulletin mensuel, informer les équipes et répondre à leurs questions.

V 2017 02

### LSR 1 Travaux en hauteur

**CE QU'IL FAUT RETENIR :**  
Privilégier au maxi la protection collective à la protection individuelle.  
Les EPI Spécifiques (hamais, stop chute) sont obligatoires si :

- Hauteur  $\geq 1,8m$  ou
- Hauteur  $< 1,8m$  et pas de protection suffisamment efficace en bordure d'un vide.

Pour utiliser ces équipements spécifiques, l'utilisateur doit avoir reçu une formation adéquate et l'équipe d'intervention est au minimum de 2 personnes (la seconde devant assurer l'intervenant qui travaille en hauteur).

**Utilisation d'une PEMP (Plateforme élévatrice de personnes) :**  
L'utilisation d'une PEMP doit être assurée par 2 personnes (conducteur et surveillant au sol) qualifiées et munies d'une autorisation de conduite des PEMP. Avant toute utilisation d'une PEMP, une Check-list de contrôle doit être formalisée (1).

**Utilisation d'un échafaudage – 4 étapes :**

- Construction : par une société spécialisée si hauteur sup. à 3m
- Réception : par le constructeur et le demandeur de l'échafaudage sur le panneau accroché à l'échafaudage
- Utilisation : avant de monter sur un échafaudage, s'assurer que celui-ci est conforme (panneau vert), effectuer un contrôle journalier de l'état de conservation et signer la fiche du panneau
- Démontage : seul, le constructeur est autorisé à le modifier ou le démonter.

**Utilisation des échelles et escabeaux :**  
Ils peuvent être utilisés pour des travaux uniquement dans le cas où l'analyse de risque est rédigée selon le formulaire existant (1). L'utilisateur doit avoir à tout moment 3 prises d'appui.

Ils peuvent être utilisés sans le formulaire si c'est uniquement pour un accès.

**Travail sur toiture :** Rédaction obligatoire d'un plan de prévention avant chaque intervention et présence obligatoire de 2 personnes (la seconde devant assurer l'intervenant qui travaille en hauteur). En cas de conditions météorologiques défavorables, le travail sur toiture est interdit.

**Travaux dans les plafonds suspendus ou sur des planchers :**  
Avant de s'engager, vérifier la charge maximale admissible.

**Ouverture de plancher ou démontage d'un garde-corps :** mettre en place des protections temporaires (barrières rigides).

(1) - modifié sous GAINFOSÉCURITÉLSR1 – Travaux en hauteur

### Dernière Action Sécurité retenue

**Ouverture de tamis :** Mr X (Sce ...) et Mr Y (Sce ..)

Possibilité de se pincer les doigts et système de calage non adapté pour le changement des toiles.

**Solution :** Mise en place de deux butées mécaniques.

**Avantage :** Leur maintien en position est garanti par un doigt d'indexation à ressort. En cas d'une chute de la pression d'air du vérin, la chape sup. est bloquée en position haute par les butées qui seront alors en appui sur le corps de chaque vérin. Les anciennes cales supprimées ne gênent plus le changement des toiles.



### Retour d'expérience ailleurs que dans notre site

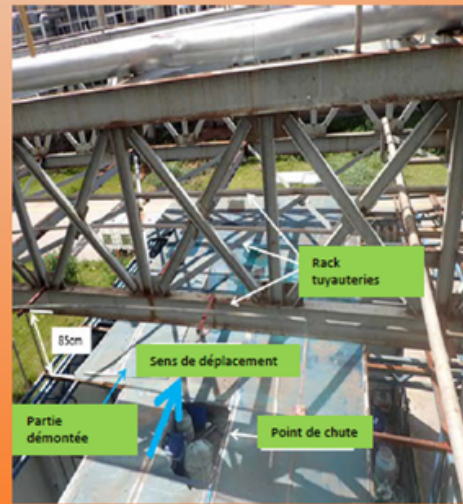
- Un Employé est tombé du toit de la salle d'emballage d'environ 3,8 m de hauteur. Son harnais, attaché à un rack de tuyauterie était à 0,85 m au-dessus du toit. Quand il est passé d'un côté à l'autre du rack, il a enlevé les deux longues de son harnais. Sa tête a heurté le rack et il a perdu l'équilibre, puis il est tombé du toit au sol. La personne blessée a été transportée à l'hôpital. Le bilan médical a montré que plusieurs côtes ont été fracturées, pas de dommages à la tête mais une légère lésion pulmonaire sans intervention chirurgicale.

#### Enseignements :

**Les chutes de hauteur ne pardonnent pas quant à la gravité**

Ne sous-estimer pas le risque.

- N'accepter aucune déviation par rapport aux règles du travail en hauteur.
- Vérifier que les lignes de vie installées permettent d'être sans arrêt attachées.
- Utiliser des échafaudages ou des nacelles quand les toitures ne sont pas suffisamment résistantes.

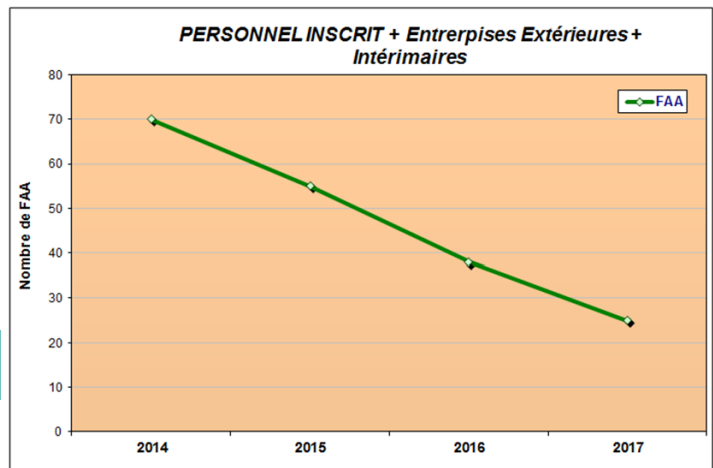


## RÉSULTATS

Ces éléments supplémentaires dans la démarche sécurité a permis de réduire les Premiers Soins de 34% entre 2017 et 2016 et de 54% sur 2 ans.

## BÉNÉFICES ET PERSPECTIVES

Continuité de la démarche.



FAA = First Aid Accident = premiers soins

## GLOBAL COMPACT : ODD



ODD 8 : Promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables